



Jardin des sculptures au printemps



## Le mot du Syndic



Chères Matranaises,  
Chers Matranais,

Voilà quelque 100 jours que j'ai rejoint le Conseil communal et presque autant que j'ai l'honneur et la responsabilité de le conduire en qualité

de Syndic. Le moment est opportun de faire un premier bilan, sans oublier les perspectives.

C'est sans surprise et bien en confirmation de ce que nous savons tous que j'ai eu le plaisir de trouver une équipe de Conseillers communaux soudée qui empoignent les dossiers à bras le corps et en assurent le suivi d'une part et, d'autre part un personnel, tant administratif que d'exploitation, compétent, engagé et motivé qui vise le meilleur en votre faveur.

Les dossiers, je devrais plutôt dire les défis en cours sont nombreux et pas des moindres. Leur traitement n'a malheureusement pas été simplifié par l'absence de longue durée de notre Responsable du Service technique, Monsieur Lorenzo Guzzinati. Heureusement nous allons le retrouver bientôt en pleine forme dans ses fonctions auxquelles ont suppléé avec élan et conviction tant les Conseillers communaux que le personnel communal. Qu'ils trouvent ici mes remerciements pour leur engagement.

Nous travaillons activement sur de nombreux dossiers, dont plusieurs sont évoqués par mes collègues dans la présente édition du Matr'en Cause.

En voici quelques exemples : «La rénovation et l'agrandissement de l'école primaire, la mise en place de la zone 30, du giratoire de Champ-Riond et ses arrêts de bus, la mise en conformité LHand des arrêts de bus, l'amélioration attendue de la cadence de la ligne 11, l'installation du chauffage à distance (CAD), le renouvellement partiel des canalisations d'eau potable, l'organisation de la nouvelle crèche, le tracé de la future trans-agglo, la réfection complète de la jonction autoroutière, la nouvelle mouture des statuts du CEFREN, le projet en gestation d'un parc de rencontre autour de l'école, l'engagement à temps partiel d'un animateur de jeunesse, la fin programmée de l'Agglo et la naissance d'autres structures pour lui succéder, la sécurité informatique et la protection des données, le suivi des finances, etc... ».

Dans les mois qui viennent nous espérons vivement pouvoir mettre fin au « Paris-Dakar » à travers le village en terminant les nombreux chantiers ouverts par la pose d'un nouveau tapis sur nos routes communales. Enfin, comme l'évoquait mon prédécesseur, nous allons porter une attention particulière à l'intégration des nouveaux habitants et œuvrer à garder l'esprit villageois qui nous est cher.

Avec les beaux jours qui arrivent, je souhaite à toutes et tous un bel été et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer nombreuses et nombreux le 16 mai prochain lors de notre Assemblée communale.

François Butty, Syndic

# Sommaire

Le mot du Syndic .....	1
Sommaire .....	2
Convocation à l'Assemblée communale .....	3
Comptes 2023	
Comptes de résultats .....	4
Comptes des investissements .....	5
Comptes des investissements (suite) .....	6
Bilan .....	7
Planification financière 2026-2030	
Révision totale des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) .....	8
Suite révision totale des statuts du CEFREN ..	9
Suite révision totale des statuts du CEFREN Augmentation du débit souscrit au CEFREN .....	10
Mise en conformité LHand de l'arrêt de bus "Matran Village"	
Déplacement de l'arrêt de bus "Matran Glycines" au futur arrêt "Matran Ecole" .....	11
Election de deux membres à la Commission d'aménagement	
Election d'un représentant de Matran au sein du Conseil d'agglomération (législatif) ..	12
Distribution d'eau potable de la commune de Matran .....	13
Livraison repas à domicile	
Repas gourmand des séniors	
Pétanque du lundi après-midi .....	14
Un arbre pour les enfants nés en 2022	
Vide grenier de l'école primaire .....	15
Zone 30 (30 km/h) .....	16-17
Concert-spectacle "Raconte-moi Matran" ..	18
Remerciements d'Eliane Voisard .....	19
St-Patrick Night Matran 2024 .....	20
La colonie de Matran .....	21
Le FC Matran "La Passion du Football" .....	22
Recherche de membres pour la commission Matr'événements .....	23
Nous sommes entre 800 et 450 av. J.-C. Qu'a-t-on découvert de cette époque à Matran .....	24-25
Entretien avec Madame Fabienne Chappuis .....	26
Matr'en agenda .....	27
Concours N° 1/2024 .....	28



## Impressum

### Matr'en cause

Parution 2-3 fois par année

Case postale

1753 Matran

### Editeur:

Commune de Matran

### Coordination:

Administration communale :

Mireille Mauron

### Photos:

Commune de Matran

Simon Gabaglio

Romain Corpataux

Jean-Pierre Andrey

### Impression:

media f imprimerie SA

1700 Fribourg

### Tirage:

850 exemplaires

### Prochaine parution:

Septembre 2024

Administration communale Tél. 026 402 12 12

Rte de l'Ecole 6

Case postale

1753 Matran

E-mail: [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch)

Site Internet: [www.matran.ch](http://www.matran.ch)



## Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**jeudi 16 mai 2024 à 20 h 00  
à la halle de gym de Matran**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 décembre 2023<sup>1</sup> (ce PV ne sera pas lu; il peut être consulté en ligne sur notre site Internet : [www.matran.ch](http://www.matran.ch) ou commandé au bureau communal).
2. Planification financière 2026-2030.
3. Comptes 2023<sup>1</sup>, rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière.
4. Révision totale des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)<sup>1</sup>.
5. Modification du budget des investissements 2024 - Principe, financement et préavis de la commission financière.
  - 5.1 Augmentation du débit souscrit au CEFREN.
  - 5.2 Mise en conformité LHand de l'arrêt de bus "Matran Village".
  - 5.3 Déplacement de l'arrêt de bus "Matran Glycines" au futur arrêt "Matran Ecole".
6. Election de 2 membres à la commission d'aménagement.
7. Election d'un représentant de Matran au sein du Conseil d'agglomération (législatif).
8. Informations du Conseil communal.
7. Divers.

Le Conseil communal

<sup>1</sup> Les documents sont disponibles sur notre site Internet [www.matran.ch](http://www.matran.ch) ou peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale.

## Comptes 2023

### Comptes de résultats

Les comptes 2023 dégagent un bénéfice de CHF 94'117.76 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 267'800.00, soit un écart de CHF 361'917.76.

Ce résultat très favorable s'explique essentiellement par des dépenses maîtrisées et par le fait que certains montants portés au budget n'ont pas - ou que partiellement - été utilisés.

Il provient également de recettes supérieures aux prévisions budgétaires s'agissant des impôts spéciaux, à savoir la contribution immobilière, les mutations immobilières et l'impôt sur les gains immobiliers.

Bien que les recettes liées à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales soient en diminution en 2023, le Conseil communal propose de ne pas prélever, comme prévu au budget, la somme de CHF 200'000.00 dans la réserve constituée pour atténuer les effets négatifs de la réforme fiscale des entreprises. Ainsi, c'est un montant de CHF 500'000.00 qui est maintenu en réserve pour les années futures.

Des explications plus détaillées seront présentées lors de l'Assemblée communale du 16 mai prochain.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

### Comptes de résultats

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	820'962.43	38'837.75	821'150.00	48'700.00	768'500.56	56'365.05
Ordre et sécurité publics, défense	676'325.40	515'684.80	225'500.00	41'900.00	252'146.90	32'887.95
Formation	2'467'073.30	229'302.00	2'494'150.00	226'600.00	2'472'652.25	226'389.00
Culture, sports et loisirs	409'938.11	2'371.00	424'650.00	3'850.00	433'440.22	5'437.50
Santé	697'826.25	4'186.90	704'300.00	4'000.00	671'972.90	3'580.00
Prévoyance sociale	1'061'180.55	21'933.90	963'000.00	23'600.00	1'213'031.39	6'545.90
Trafic et télécommunications	992'484.88	70'714.00	998'050.00	75'700.00	922'425.82	75'936.10
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'029'829.22	804'228.23	1'139'200.00	874'100.00	1'270'338.48	1'020'204.07
Economie publique	63'818.68	56'574.20	33'150.00	36'550.00	40'378.55	36'716.32
Finances et impôts	475'628.12	7'045'351.92	489'000.00	6'689'350.00	550'035.16	8'903'951.08
<b>Totaux</b>	<b>8'695'066.94</b>	<b>8'789'184.70</b>	<b>8'292'150.00</b>	<b>8'024'350.00</b>	<b>8'594'922.23</b>	<b>10'368'012.97</b>
Résultat	94'117.76			267'800.00	1'773'090.74	

## Comptes des investissements

Les comptes des investissements 2023 bouclent avec un excédent de dépenses de CHF 4'246'305.09, inférieur au montant de CHF 6'365'000.00 qui ressortait du budget 2023.

Les nombreux travaux qui sont en cours dans le village se matérialisent dans les comptes des investissements 2023.

En effet, on y retrouve les montants dépensés pour les principaux crédits d'investissement votés ces dernières années, comme les remplacements de conduites d'eau potable et les mises en séparatif des collecteurs des secteurs Route de la Maison-Neuve, Route de l'Eglise et Route de l'Arney.

On y trouve également la mise en place de la « zone 30 », la réfection de la Route de la Maison-Neuve, la construction du nouveau giratoire de Champ-Riond, l'installation de panneaux solaires sur le toit de la buvette de la halle de gym, les frais liés à l'étude pour l'agrandissement et la rénovation de l'école ainsi que l'acquisition de l'habitation (art. 654) à l'Impasse de la Ferme.

Les comptes des investissements 2023 sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Ci-après, les 2 investissements qui sont terminés comptablement en 2023 :

**L'acquisition de l'habitation à l'Imp. de la Ferme (art. 654) :** l'Assemblée du 19 septembre 2022 avait accepté un crédit d'investissement de CHF 990'000.-. Le prix de vente de CHF 980'000.- a été respecté, alors que les frais d'acquisition se sont avérés un peu plus conséquents, ce qui monte le coût de cet investissement à CHF 999'536,35.

**Installation de panneaux solaires sur la buvette de la halle de gym :** après déduction d'une subvention, le coût de ces travaux est revenu à CHF 77'105,70 alors que l'Assemblée du 14 décembre 2022 avait accordé un crédit de CHF 120'000.-.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Comptes des investissements

Objets	Budget voté	Crédits utilisés fin année précédente	Crédits utilisés en 2023	Total investissements
Participation à la réfection de la jonction autoroutière (2018)	356'000.00	0.00	0.00	0.00
Assainissement du stand de tir de Rosé (2018)	186'500.00	56'953.55	145'026.85	201'980.40
Réfections urgentes de collecteurs et mise en séparatif (2019)	1'500'000.00	391'154.40	17'018.80	408'173.20
Mise en place d'un giratoire et aménagement de deux arrêts de bus sur la route cantonale (Champ-Riond) (2019)	1'200'000.00	97'170.00	330'283.29	427'453.29
Partic. de tiers au giratoire de Champ-Riond (2019)	-800'000.00	-22'310.40	-13'329.85	-35'640.25
Mise en place de nouveaux collecteurs secteur Champ-Riond (2019)	1'500'000.00	380'767.15	13'331.20	394'098.35
Partic. de tiers collecteurs Champ-Riond (2019)	-675'000.00	-4'687.70	-2'076.50	-6'764.20
Mise en place de nouvelles conduites d'eau potable secteur Champ-Riond (2019)	160'000.00	14'119.85	82'327.80	96'447.65
<b>Report en page 6</b>	<b>3'427'500.00</b>	<b>913'166.85</b>	<b>572'581.59</b>	<b>1'485'748.44</b>

## Comptes des investissements

Objets	Budget voté	Crédits utili- sé fin année précédente	Crédits utili- sés en 2023	Total inves- tissements
<b>Report de la page 5</b>	<b>3'427'500.00</b>	<b>913'166.85</b>	<b>572'581.59</b>	<b>1'485'748.44</b>
Aménagement de la TransAgglo (2019)	2'250'000.00	10'612.57	13'519.40	24'131.97
Partic. de tiers TransAgglo (2019)	-2'250'000.00	0.00	0.00	0.00
Crédit d'étude complexe scolaire (2020-2021)	1'050'000.00	461'811.40	323'487.80	785'299.20
Vente de la parcelle 96 RF de Matran (2021)	-1'190'000.00	0.00	0.00	0.00
Mise en place de la zone 30 km/heure (2021)	780'000.00	45'836.60	322'068.25	367'904.85
Réfection de la route de la Maison-Neuve (2021)	450'000.00	0.00	261'133.60	261'133.60
Mise en séparatif du collecteur du secteur Maison-Neuve - Route de l'Eglise (2021)	1'330'000.00	255'698.45	870'496.05	1'126'194.50
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Maison-Neuve - Route de l'Eglise (2021)	180'000.00	97'570.00	68'099.00	165'669.00
Mise en séparatif du collecteur du secteur Route de l'Arney - Route de l'Eglise (2021)	1'180'000.00	62'721.20	863'677.50	926'398.70
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Route de l'Arney - Route de l'Eglise (2021)	120'000.00	0.00	20'000.00	20'000.00
Mise en séparatif du collecteur du secteur Sentier de la Gare (2021)	460'000.00	0.00	0.00	0.00
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Sentier de la Gare (2021)	100'000.00	0.00	0.00	0.00
Acquisition habitation imp. Ferme (art. 654) (2022)	990'000.00	98'000.00	901'536.35	999'536.35
Crédit d'étude pour l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne (2022)	150'000.00	0.00	0.00	0.00
Installation de panneaux solaires buvette halle gym (2022)	120'000.00	0.00	77'105.70	77'105.70
Création d'une crèche à Champ-Riond (2023)	790'000.00	0.00	0.00	0.00
Agrandissement et rénovation du complexe scolaire (2023)	12'800'000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des investissements</b>	<b>22'737'500.00</b>	<b>1'945'417.07</b>	<b>4'293'705.24</b>	<b>6'239'122.31</b>
Raccordements secondaires eau potable (crédits liés)			0.00	
Taxes de raccordement eau potable (crédits liés)			-39'820.35	
Taxes de raccordement eau usée (crédits liés)			-7'579.80	
<b>Total des investissements 2023</b>			<b>-4'246'305.09</b>	

# Matr<sup>en</sup>assemblée

## Bilan

	Situation au 1.1.2023	Situation au 31.12.2023
<b>ACTIF</b>		
Disponibilités et placements à court terme	2'024'067.41	583'811.55
Créances	3'464'478.51	1'990'448.94
Actifs de régularisation	717'515.28	578'408.78
Immobilisations corporelles patrimoine financier (PF)	6'206'500.00	7'206'036.35
Immobilisations corporelles patrimoine administratif (PA)	9'263'803.65	12'225'903.14
Immobilisations incorporelles PA	0.00	0.00
Prêts PA	0.00	0.00
Participations, capital-social PA	332'505.20	310'829.70
<b>Total de l'actif</b>	<b>22'008'870.05</b>	<b>22'895'438.46</b>
<b>PASSIF</b>		
Engagements courants	340'902.95	1'368'468.79
Engagements financiers à court terme	-36'487.20	-36'480.65
Passifs de régularisation	449'883.10	427'320.85
Engagements financiers à long terme	4'084'148.80	4'514'662.05
Provisions à long terme	683'736.80	683'736.80
Engagement envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	492'542.13	18'929.96
Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	3'159'601.91	3'215'486.59
Préfinancements	1'247.45	1'247.45
Réserve liée au retraitement (Introduction MCH2)	2'403'796.86	2'178'451.61
Excédent ou découvert du bilan	10'429'497.25	10'523'615.01
<b>Total du passif</b>	<b>22'008'870.05</b>	<b>22'895'438.46</b>

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Planification financière 2026-2030

La Loi sur les communes prévoit que la planification financière des communes doit être présentée régulièrement à l'Assemblée communale. La planification financière est faite une fois par année après le bouclage des comptes. Dans les faits, il s'agit de prendre en compte les cinq dernières années comptables pour planifier les cinq suivantes.

Nous relevons toutefois que cette planification n'a plus été présentée à l'Assemblée communale depuis 2018. Nous y avons renoncé pendant les années COVID, et surtout depuis l'introduction du modèle comptable MCH2 dans le canton de Fribourg en 2021. En effet, comme il n'est plus possible de comparer les comptes jusqu'en 2020 avec les comptes 2021 et suivants, nous avons dû

attendre 2024 pour avoir une base de référence suffisante pour établir une planification financière. Pour ce faire, nous prenons ainsi les comptes 2021, 2022 et 2023, ainsi que le budget 2024 et une estimation assez précise du futur budget 2025. En fonction des chiffres obtenus, nous pouvons ainsi prévoir une planification financière 2026 à 2030 en tenant compte également des nombreux investissements en cours, notamment l'agrandissement et la rénovation de l'école.

Nous vous présenterons ainsi lors de l'Assemblée communale du 16 mai 2024 les tendances financières pour notre commune accompagnées de divers graphiques.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Révision totale des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)

### Introduction

En Assemblée des délégués du 27 mars 2024, les délégués du CEFREN ont accepté la révision totale des statuts qui fait l'objet de ce message (dix oui, un non et zéro abstention). Ces nouveaux statuts doivent maintenant être soumis aux communes membres, soit aux Conseils généraux ou aux Assemblées communales, après préavis des commissions financières respectives.

### Le CEFREN - Historique

Le Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines, ci-après CEFREN est une structure qui a été créée en 1963 pour répondre aux besoins des communes en matière d'approvisionnement en eau potable. Les communes de Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot,

Marly, Villars-sur-Glâne, Courtepin, Corminboeuf, Belfaux, Matran et La Sonnaz sont membres de cette association de communes.

Depuis plusieurs années, dans le but de faire baisser le prix de l'eau et de diminuer la consommation électrique et de produits chimiques de la station de Port-Marly, une grande partie de l'eau des sources de la Tuffière à Corpataux-Magnedens, propriété de la Ville de Fribourg, est mise en valeur dans le réseau du CEFREN. Cette fourniture d'eau fait l'objet d'une convention qui lie le CEFREN à la Ville de Fribourg, convention renouvelée au 1er janvier 2024.

Ces dernières années, de nouvelles communes se tournent vers le CEFREN dans l'objectif d'obtenir



de l'eau potable, et cela en raison des trois causes principales suivantes :

- Les changements climatiques.
- Le développement démographique et économique.
- Les conditions plus sévères à respecter pour la production et la fourniture d'eau potable (ex : teneur en Chlorothalonil tolérée drastiquement plus faible).

Grâce à ses infrastructures actuelles, le CEFREN est tout désigné pour assurer la couverture des déficits à venir. Il le sera d'autant plus encore à partir de 2035, date à laquelle une nouvelle usine de filtration devra être en activité avec une capacité augmentée pour remplacer celle de Port-Marly – dont la durée de vie maximale aura été atteinte.

### **La révision totale des statuts : une révision en deux temps !**

Le CEFREN est la plus ancienne association de communes du canton. Ses statuts, rédigés en 1963, ont été modifiés à plusieurs reprises. L'option a donc été choisie de procéder à une révision totale de ceux-ci, en reprenant les statuts-types pour les associations de communes, établis par le Service des communes, et d'y prévoir les dispositions nécessaires au fonctionnement spécifique du CEFREN.

Toutes les dispositions ont ainsi été remises à jour, à deux exceptions, celles régissant la composition de l'Assemblée des délégués et du comité de direction. Cette option politique de ne pas les modifier et de les revoir dans un deuxième temps a été choisie car l'organisation devra être modifiée lors de l'éventuelle arrivée de nouvelles communes membres. En effet, l'acceptation de nouveaux membres nécessitera une nouvelle modification des statuts, laquelle permettra de revoir la répartition des sièges au comité et la représentation au sein de l'Assemblée des délégués en fonction du nombre de nouveaux membres.

Les communes membres sont donc aujourd'hui saisies d'une première modification des statuts, qui concerne la révision des principes financiers régissant le CEFREN. Elles seront saisies d'une

seconde révision, d'ici à l'automne 2024, qui concernera l'accueil de nouvelles communes membres et la composition des organes du CEFREN. Cette seconde révision devra elle aussi, après avoir été adoptée par l'Assemblée des délégués du CEFREN, être soumise pour approbation aux législatifs des communes membres (yc. les nouveaux membres).

### **En résumé :**

**Première révision des statuts (mars 2024) :** révision des principes financiers. Approbation par les Assemblées des communes membres d'ici fin juin 2024.

**Seconde révision des statuts (octobre 2024) :** nouveaux membres et composition des organes. Approbation par les Assemblées communales des communes membres d'ici fin décembre 2024.

### **Les principales modifications apportées aux statuts**

#### **En général**

Comme indiqué, la révision des statuts permet de mettre les principes financiers du CEFREN en adéquation avec les pratiques communales. Cette révision garantit un fonctionnement transparent du CEFREN, tout comme le traitement équitable et juste de toutes les communes membres et clientes, et permettra d'assurer la distribution d'eau durant les 50 prochaines années en garantissant le financement des infrastructures nécessaires.

#### **Incidences financières**

Le changement de modèle de financement reste neutre pour la plupart des communes. Seule la répartition des coûts fixes et variables sera différente. Toutefois, la contribution fixe augmentera à cause des importants développements des infrastructures du CEFREN.

#### **En conclusion**

Le CEFREN est actuellement régi par des bases statutaires et réglementaires vieillissantes, par ailleurs en partie incomplètes. La modernisation des installations de production et de distribution, l'intérêt de nouvelles communes pour un partenariat avec le CEFREN et, en toile de fond, les stratégies cantonales de réorganisation de la distribution d'eau potable rendent nécessaire la mise à jour complète des instruments d'organisation et de financement de l'association.

# Matr<sup>en</sup>assemblée

L'adoption de ces statuts révisés est absolument nécessaire pour permettre la poursuite de la mission fondamentale qu'est la distribution d'eau potable.

Par conséquent, le Conseil communal vous propose d'adopter la révision totale des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

Tous les documents utiles à ce dossier figurent sur notre site internet, [www.matran.ch](http://www.matran.ch), notamment les nouveaux statuts, un comparatif avec explications des modifications, ainsi que le message de changement organisationnel de l'Association.

Bernard Chassot, Vice-syndic

## Augmentation du débit souscrit au CEFREN

Depuis 1968, notre commune fait partie du Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), afin de compléter et d'assurer l'alimentation en eau potable de notre commune.

Le débit souscrit actuel est de 500 l/min, ce qui était suffisant jusqu'à maintenant. Avec l'arrivée de nouveaux habitants ces dernières années, et afin d'assurer la quantité et la qualité de l'eau potable pour nos citoyens dans le futur, il est nécessaire d'augmenter le débit souscrit auprès du CEFREN, en passant de 500 l/min à 600 l/min.

Le prix pour cette augmentation de débit souscrit est calculé sur la base des amortissements réalisés au fil des ans ainsi que l'apport de débits complémentaires.

En 2022, les montants pris en considération sont les suivants :

Amortissements cumulés au 31.12.1998	16'616'470.00
Amortissements 1999-2002	2'764'666.00
Amortissements 2003	838'700.00
Amortissements 2004-2021 (680'000.-/an)	11'560'000'.00
Amortissements complémentaires	545'080.00
<b>Total</b>	<b>32'324'916.00</b>

Du fait que la capacité de production maximale théorique de la station de filtration de Port-Marly jusqu'à ce moment était de 25'000 l/min., le prix du l/min. calculé pour 2022 se montait à CHF 1'293.00.

En prenant en compte les amortissements 2023-2024 et l'augmentation de la capacité de production à 30'000 l/min., le prix d'entrée au 1er janvier 2025 est de CHF 1'340.00 le l/min., c'est-à-dire CHF 134'000.00 pour 100 l/min.

Le Conseil communal vous propose d'accepter cet investissement de CHF 134'000.00. Ce crédit sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Bernard Chassot, Vice-syndic



# Matr<sup>en</sup>assemblée

## Mise en conformité LHand de l'arrêt de bus "Matran Village"

Lors de la dernière Assemblée communale du mois de décembre, le Conseil communal vous a informé de la mise aux normes LHand de l'arrêt de bus Village. Nous aurions voulu que les travaux débutent rapidement, pour permettre d'une part de faire des économies et, d'autre part de ne pas réouvrir un chantier à cet endroit.

Les TPF ainsi que les services cantonaux ne nous ont pas accordé le permis de construire, même si l'enquête préliminaire satisfaisait lesdits services.

Nous avons dès lors procédé aux modifications demandées pour effectuer ces travaux, qui soit dit en passant sont obligatoires.

Le Conseil communal vous propose d'accepter un investissement de CHF 130'000.00 sans les subventions cantonales. Ce crédit sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Michael Studer, Conseiller communal

## Déplacement de l'arrêt de bus "Matran Glycines" au futur arrêt de bus "Ecole"

Avec la construction du nouvel arrêt de bus « Champ-Riond », le Service de la Mobilité, les TPF et la commune de Matran se sont à nouveau rencontrés lors d'une séance en janvier 2024 pour la mise aux normes LHand des arrêts de bus de Matran. Les TPF ainsi que le service de la Mobilité ont demandé de supprimer l'arrêt de bus des Glycines du fait de la proximité de celui de Champ-Riond, distant d'environ 200 mètres.

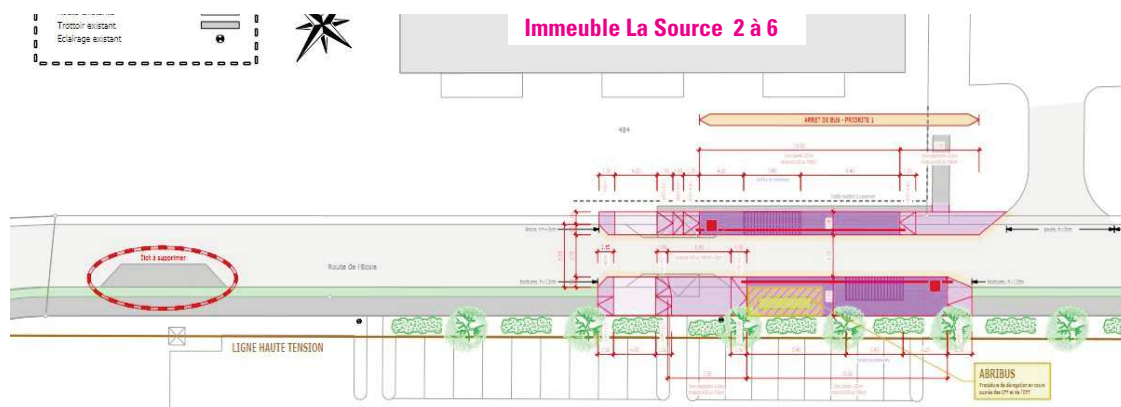
Suite à cette séance, le Conseil communal a demandé une étude supplémentaire pour un nouvel arrêt de bus à proximité de la future école de Matran, dans l'idée de desservir de manière

encore plus optimale en matière de transports publics la commune et de mieux répartir les arrêts de bus à Matran.

Ainsi, l'Assemblée communale devra se prononcer sur un crédit d'investissement de CHF 205'000.- sans les subventions cantonales pour le nouvel arrêt de bus de "Matran École".

Ce crédit sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Michael Studer, Conseiller communal



## Election de deux membres à la Commission d'aménagement

Le Conseil communal a reçu la démission de M. Nicolas Rérat pour le 31 décembre 2023. MM. Laurent Ziegler et Lionel Schmied quant à eux, ont déménagé et quitté la commune, respectivement au 31 décembre et 31 juillet 2023.

MM. Rérat et Ziegler ont fait partie de la commission depuis 2016, alors que M. Schmied siégeait depuis 2021. Le Conseil communal tient à les remercier sincèrement pour avoir mis leurs compétences à disposition de la population matranaise au cours de toutes ces années.

M. Nicolas Rérat, ancien Syndic, sera remplacé en interne au sein du Conseil communal.

Nous sommes, dès lors, à la recherche de deux personnes intéressées à rejoindre cette commission qui peuvent annoncer leur candidature par lettre ou par courriel à l'adresse [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch).

Elles peuvent également se porter candidates directement lors de l'Assemblée communale du 16 mai 2024.

François Butty, Syndic

## Election d'un représentant de Matran au sein du Conseil d'agglomération (législatif)

Le Conseil de l'agglomération (législatif) est composé de 52 membres provenant de 10 communes membres. Notre commune a 3 membres, MM. Nicolas Rérat, Jean-Luc Dumoulin et Bernard Chassot.

A la suite de la démission de M. Nicolas Rérat, ancien Syndic, la commune de Matran doit élire son nouveau délégué au Conseil d'agglomération.

Dès lors, le Conseil communal propose la candidature de M. François Butty, Syndic, et demande à l'Assemblée de l'élire.

Le Conseil communal

## Distribution d'eau potable de la commune de Matran



L'ordonnance du Département des finances sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2023, au total environ 146'000 mètres cube d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune par les sources de Matran à raison de 55% du volume et par le CEFREN (consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines) pour 45% du volume.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant l'eau potable fournie :

- L'eau des sources de la commune subit une déferrisation avant d'être injectée dans le réseau.
- L'eau fournie à la commune par le CEFREN provenait à environ 18% des sources du Gibloux, à environ 25% du lac de la Gruyère et à environ 57% des sources de la Tuffière à Corpataux.
- L'eau provenant des sources du Gibloux subit un traitement préventif par installation UV (Ultraviolet).

- L'eau provenant des sources de la Tuffière subit un traitement préventif avec une installation UV (Ultraviolet).
- La chaîne de traitement pour rendre l'eau du lac de la Gruyère potable se compose d'une pré-ozonation avec floculation, d'une filtration à l'aide de sable bi-couche, d'une ozonation intermédiaire puis d'une filtration à l'aide de charbon actif et d'une désinfection finale au bioxyde de chlore.

Au total, six échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2023.

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Les valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable sont :

**Dureté totale : 24 degrés français**

Assez dure (variation dans l'année de 23 à 26 degrés français).

**Teneur en nitrate : en moyenne 1 mg/l.**

La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site [www.eaupotable.ch](http://www.eaupotable.ch) regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de SINEF à Givisiez :

Tél. 026 350 11 60

Site internet : [www.sinef.ch](http://www.sinef.ch)

Email : [info@sinef.ch](mailto:info@sinef.ch)

Bernard Chassot, Vice-syndic

## Livraison repas à domicile



Le service de repas à domicile est très apprécié par les personnes âgées ou des personnes qui sont immobilisées temporairement pour cause de maladie ou accident.

Cet important service est mis en place par la commune pour la population matranaise.

Une équipe de bénévoles très motivés livrent à tour de rôle environ 10 repas par jour.

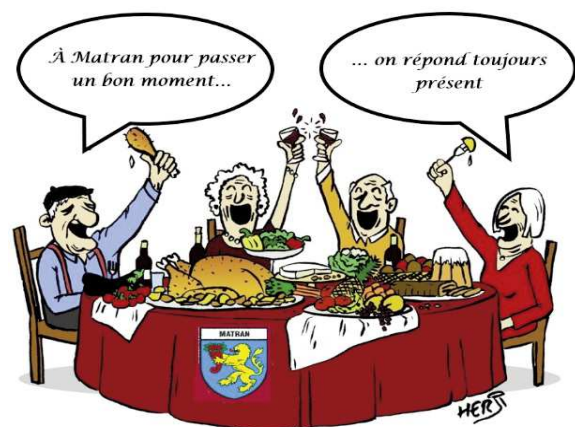
Pour pérenniser la livraison de repas à domicile nous devons étoffer notre équipe de chauffeurs bénévoles.

Les repas sont livrés le lundi, mardi, jeudi et vendredi toute l'année.

Nous vous renseignons volontiers sur cette activité - appelez sans engagement l'administration communale au 026 402 12 12.

Dominique Chenux, Conseiller communal

## Repas gourmand des séniors



Depuis une année, la Commission des Séniors avec le soutien du Conseil communal de Matran organise une fois par mois le repas gourmand des séniors. Ce repas a pour but de permettre aux

séniors de notre commune de se retrouver et de passer un moment de partage. La participation au repas gourmand des séniors est très encourageante, il y a entre 40 et 70 participants par repas.

A la demande de la commission des Séniors, le Conseil communal a accepté de reconduire cette prestation.

Les prochains repas gourmands agendés auront lieu les 23 mai et 27 juin 2024.

Pour des raisons d'organisation, une inscription auprès de l'administration communale, au 026 402 12 12 est obligatoire.

Dominique Chenux, Conseiller communal

## Pétanque du lundi après-midi

Depuis une année, la commission des Séniors organise le 1er et 3ème lundi du mois, d'avril à octobre, une après-midi récréative "pétanque". Toutes et tous êtes les bienvenus pour passer un

bon moment de convivialité et de camaraderie sur le terrain de pétanque à côté du terrain de football à la Route de Champ-de-Croix.

Dominique Chenux, Conseiller communal

## Un arbre pour les enfants nés en 2022

La mesure « Un arbre pour votre enfant » a pour objectif de planter des arbres en lien avec les naissances dans les familles habitant l'agglomération.

Dans sa dimension culturelle, ce projet renvoie à une tradition existante et permet, de manière plus large, de rapprocher la population de la nature. De plus, cette mesure représente une possibilité concrète de valorisation paysagère et environnementale.

La commune de Matran a décidé de faire planter un arbre pour tous les enfants nés dans l'année 2022. Le site choisi de la Quiou pour planter cet arbre est approprié pour cette mesure, il est ouvert au public et accessible aux familles.

Les enfants scolarisés à Matran viendront régulièrement ici se mettre au vert et pourront regarder cet arbre grandir année après année. Chacun peut venir se promener sur ce sentier en famille ou seul et ainsi se rappeler que la nature est un lieu magique où chacun peut se ressourcer et se détendre.

Une plaquette est posée à côté des arbres avec le prénom des enfants nés en 2021 et 2022.

Le 5 octobre 2024, nous allons planter un 3ème arbre pour les enfants nés en 2023.

Dominique Chenaux, Conseiller communal



## Vide grenier de l'école primaire



Les travaux de construction de l'école primaire vont débuter au début du mois de juillet. Il faut d'ores et déjà faire de l'ordre dans la salle communale qui va être transformée en salle de classe, salle AC et également en salle des enseignants durant le chantier.

Le Conseil communal a décidé que la vaisselle, les tables et les chaises seront changées une fois la rénovation de l'ancienne partie de l'école terminée. Dès lors, le matériel en bon état qui pourrait encore servir, sera mis à disposition de la population matranaise

**le samedi matin 18 mai 2024  
de 8h30 à 11h30**

devant l'ancien local du feu, sous l'école. Nous proposons aux habitants de Matran de venir se servir gratuitement de tables, chaises et de vaisselle, le retrait devant être immédiat.

Dominique Chenaux, Conseiller communal



**Police intercommunale**  
Information

Villars-sur-Glâne - Givisiez - Granges-Paccot  
Corminboeuf - Matran

## Zone 30 (30 km/h)

### Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

Une zone 30 est faite de routes situées dans des quartiers ou des lotissements, sur lesquelles les conducteurs sont tenus de circuler de manière particulièrement prudente et prévenante.

De la signalisation et des marquages au sol rappellent que la vitesse maximale autorisée y est de 30 km/h.



### Combien d'accidents de la route surviennent à l'intérieur des localités en Suisse ?

Chaque année, quelque 2400 personnes sont grièvement blessées et 90 autres perdent la vie sur les routes en localité. Cela représente environ 60 % des victimes des accidents graves survenant en Suisse. La grande majorité (à peu près 80 %) des accidents graves en localité ont lieu sur des tronçons limités à 50 km/h.

### Routes limitées à 50 km/h

Chaque année, quelque 1900 usagers de la route subissent des blessures graves et 80 autres sont tués sur les routes limitées à 50 km/h.

La plupart des personnes grièvement ou mortellement blessées circulaient à vélo, à moto ou à pied au moment de l'accident.

### Routes limitées à 30 km/h

Si l'on abaisse la limite de vitesse d'une route de 50 km/h à 30 km/h, il est clairement démontré que le nombre d'accidents graves diminue au moins d'un tiers.

La mise en œuvre du 30 km/h permettrait d'éviter 640 blessés graves et 20 tués par an.

Selon une expérience, avec suivi scientifique, menée à Lausanne, de 2017 à 2019, sous l'égide de l'Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI), abaisser la vitesse de 50km/h à 30km/h permet de réduire le nombre de décibels de 80%.

Police intercommunale  
Route du Petit-Moncor 1F - 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. : 026 407 78 17 - Fax : 026 407 78 10 - Courriel : police-intercommunal@acopol.ch  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00





**Police intercommunale**  
Information

Villars-sur-Glâne - Givisiez - Granges-Paccot  
Corminboeuf - Matran



## Règle de circulation dans une zone 30

Une zone 30 est constituée de routes où les activités des riverains sont privilégiées par rapport à la circulation. Des mesures de limitation de vitesse rappellent que celle-ci est fixée à **30 km/h maximum**.

**La priorité de droite s'applique**, mais des exceptions sont possibles comme des pertes de priorité, des STOP, des giratoires ou des carrefours régulés. Le cycliste passe le premier.



Dans une zone 30, le piéton n'a pas la priorité mais il peut traverser où il veut. Généralement, il n'y a pas de passage pour piétons. Toutefois, dans certaines situations, les passages piétons sont maintenus et les piétons sont alors dans l'obligation de les utiliser.

Rouler avec prudence, des enfants, par exemple, peuvent survenir à tout moment.



À la « Fin de la zone 30 », la limite générale de vitesse de 50 km/h s'applique

**Un seul conseil PRUDENCE !**



Chorale "Raconte-moi Matran"

## Concert-spectacle "Raconte-moi Matran"

Sur la page suivante vous trouverez les remerciements de Mme Eliane Voisard, Présidente de La Chorale "Au Chœur d'Avry-Matran" à l'issue du spectacle donné le 23 mars dernier au CO de Sarine-Ouest. S'il y a bien une personne qui mérite toute notre admiration, c'est bien elle qui a porté à bout de bras ce spectacle depuis sa genèse jusqu'à son unique représentation.

La démarche de ce spectacle est originale : en feuilletant l'album de sa grand-maman, une narratrice, Mme Brigitte Bochud, retrace l'histoire de Matran depuis les Ducs de Bourgogne à aujourd'hui. En arrière-plan un diaporama projette des photos en relation avec les événements évoqués, événements associés à des chansons du répertoire français ou autre, interprétées par la chorale et les jeunes ou uniquement par la chorale. Ainsi, pour illustrer le premier passage du train à Matran le 3 septembre 1862, ils ont chanté « J'entends siffler le train » de R. Anthony.

En résumé, ce fut une soirée empreinte de nostalgie et riche en émotion : voir ces jeunes s'associer le temps d'une soirée avec les choristes de notre

paroisse démontre que les échanges intergénérationnels sont bénéfiques pour tous.

L'immense travail de rédaction sur la base du récit « Les mémoires de Matran » de M. Meinrad Guex\*, ainsi que la recherche des chants appropriés, l'organisation des répétitions, la mise en scène et l'élaboration des décors ont reposé sur le comité de la chorale « Au Chœur d'Avry-Matran » agrandi pour l'occasion, de 3 membres du comité de la jeunesse ! Et, il faut bien entendu relever le dynamisme de sa Présidente Eliane qui n'a jamais baissé les bras ! La responsabilité et la mise en place de l'après-spectacle revient à la société de Jeunesse de Matran qui a su gérer et accueillir les nombreux spectateurs conquis après le spectacle.

Un tout grand bravo à tous, choristes et jeunes !

Brigitte Bouquet

\* Possibilité de retrouver cette brochure soit à l'administration communale, soit sur le site de la commune de Matran.

## Remerciements d'Eliane Voisard

Née un soir de 1er août 2022, au bar de la Jeunesse, arrosée de quelques verres, l'idée a germé entre les deux Présidents de l'époque et a fait son chemin pour devenir réalité.

Un concert en commun : jeunes et moins jeunes !

Sur la base du récit « Les mémoires de Matran » de M. Meinrad Guex, nous avons mis en scène et en chansons les événements marquants de la vie du village de Matran.



Brigitte Bochud

Chers amis du chant et de la musique,

Merci pour votre présence à notre spectacle, Merci pour vos chaleureux applaudissements. Nous avons fait salle comble, c'est remarquable !

Après le tourbillon des « Moulins de mon cœur », les « Daltons » se sont arrêtés au « Petit bistrot », ont mangé de la « salade de fruits », ont dansé et même Yodlé !

« Vivre une belle journée » dans la campagne, après avoir « entendu siffler le train », se réjouir que « l'École est finie », et se faire « Emmener au bout de la terre », du Moyen Age jusqu'à ce soir pour comprendre : « Qu'il fait bon vivre », « Ici quand on s'arrête » et finalement « Allumer le feu », le temps d'un concert !

J'espère que notre spectacle vous a plu et vous aura permis de revivre quelques souvenirs du temps passé !

Merci à toutes les chanteuses et chanteurs, les membres de la jeunesse qui se sont associés à notre chorale ! (16 jeunes)

Merci pour votre investissement et pour toutes ces répétitions assidues et pour les 3ème mi-temps aussi!

Pour tous ces moments amicaux passés lors de nos réunions, pour les comités animés.

Merci surtout pour cette belle complicité et cette bonne humeur que vous nous avez apportée ! Je suis fière d'y avoir cru et surtout d'avoir su réunir les générations de notre village, le temps d'un spectacle. Nous avons vécu un joli mariage, de quelques mois seulement, et j'ose espérer que cette union porte ses fruits et que quelques jeunes talents resteront finalement au sein de notre chœur ! Qui sait ... ! L'avenir nous le dira. Et soit dit en passant, si des habitants de notre Commune avaient envie de nous rejoindre, les répétitions de la Chorale sont le jeudi soir de 20h à 22h. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Merci à notre chère directrice Annaëlle Désert, à notre narratrice Brigitte Bochud et notre pianiste M. Florent Lattuga, qui ont su diriger, animer et raconter avec enthousiasme et un brin de nostalgie, les histoires de Grand-Maman retrouvées dans cet album récupéré au grenier !

Merci de tout cœur à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce projet, ainsi qu'à nos deux Communes pour leur précieux soutien.

Une Présidente comblée et fière d'avoir relevé le défi avec son comité élargi, des chanteuses/eurs et des jeunes remplis d'énergie et de sourires ! Quelle soirée magnifique !

Eliane Voisard, Présidente

## St-Patrick Night Matran 2024



Groupe The Crook and The Dylan's

Le 17 mars, les irlandais fêtent leur saint patron : **St-Patrick**.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Matran a choisi ce prétexte pour organiser à nouveau sa désormais traditionnelle soirée festive. C'est donc le samedi soir 16 mars que le centre du village de Matran a résonné aux sons des binious, flûtes et violons afin que les participants puissent danser au rythme des chants celtiques.

La salle, richement décorée de banderoles et fanions, a accueilli près de 300 convives dont certains s'étaient vêtus de vert et d'orange, aux couleurs de cette nation.



L'apéritif a été agrémenté du défilé des McBoreStone Pipe Band venus du Jura bernois. Les sons

stridents et nasillards de leurs cornemuses, associés aux tambours et grosses caisses, ont lancé les festivités.

Le repas de 4 plats aux inspirations irlandaises a ravi les papilles du jovial public.

Après s'être copieusement sustentés, les participants ont pu apprécier le groupe STOUT, composé de musiciens romands.



Groupe McBoreStone Pipe Band

En fin de soirée et pour nous emmener au bout de la nuit, ce sont les artistes de The Crook and The Dylan's venus pour la seconde fois, de la région parisienne, qui ont assuré l'ambiance.

Une fois de plus, la soirée fut belle et mémorable. Elle n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de nombreuses personnes de l'amicale, de Fit-Gym pour le service et de la Jeunesse de Matran pour un coup de mains aux bars ainsi que pour les rangements du dimanche. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

Rendez-vous à la mi-mars 2025, pour un nouveau repas-concert.

Pour le comité  
James Bangerter, Christophe Burrus

# Matr'en colo



## La colonie de Matran



Chers parents, familles et amis de la colonie de Matran,

Après plusieurs années en tant que moniteurs puis actifs dans la responsabilité de l'organisation de Matr'an Colo, la colonie 2024 marquera notre dernière édition en tant que responsables.

Chaque été, nous avons eu le privilège de voir vos enfants grandir, s'épanouir et créer des liens qui durent toute une vie. Mais comme toute belle histoire, notre chapitre à la tête de la colonie de Matran touche à sa fin. En effet, après plusieurs années enrichissantes passées à vivre des moments inoubliables avec vos enfants, nous pensons qu'il est temps de passer le flambeau à de nouveaux volontaires motivés.

Nous sommes, dès lors, à la recherche d'une équipe passionnée et engagée à offrir aux enfants de Matran et des environs une semaine mémorable remplie d'aventures, de découvertes et de souvenirs. Et cela, durant encore de longues années...

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou à l'adresse [matrancolo@hotmail.com](mailto:matrancolo@hotmail.com).

Nous nous rendons disponibles pour répondre à vos éventuelles questions concernant l'organisation et les différentes tâches à accomplir. Ensemble, nous espérons que nous pourrions assurer que la tradition de Matr'an Colo se perpétue et continue à offrir aux enfants une expérience estivale exceptionnelle.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait vivre cette colonie d'une manière ou d'une autre ainsi que la confiance que vous nous avez accordée durant ces nombreuses années !

Nous souhaitons de tout cœur que l'esprit de la colonie de Matran perdure et vous adressons nos plus sincères remerciements.

Estelle Schafer - 079 938 36 31  
Romain Corpataux - 079 764 58 29

# Matran, en société



Juniors FC Matran

## Le FC Matran "La Passion du Football"

C'est toujours avec le même élan que nous vous présentons notre société de la commune de Matran fondée en 1946 et qui doit être très certainement la plus grande du village avec ses 331 membres.

Quel plaisir de voir tous ces sportifs tant aux entraînements qu'aux compétitions se donner de la peine pour se maintenir en forme et participer aux diverses activités de leur équipe avec souvent des victoires mais parfois aussi des défaites, mais comme le disait Pierre de Coubertin « L'important c'est de participer ».

Voici le FC Matran en quelques chiffres :

- 10 équipes
- 81 membres actifs adultes
- 102 juniors dans les catégories B, C, D, Fa, Fb, E, G
- 21 entraîneurs, coaches et assistants
- 112 membres affiliés
- 7 arbitres officiels
- 8 membres du comité

Un joli petit monde qui se retrouve chaque semaine au stade pour profiter des installations et de la magnifique buvette qu'il est possible de louer. Venez donc encourager tous ces acteurs.

Vous aimeriez faire partie du FC Matran ? C'est très facile ! Inscrivez-vous auprès d'un membre du comité ou moi-même. Nous vous ferons parvenir tous les documents nécessaires.

Toutes nos diverses compétitions sont annoncées sur notre site [www.fcmatran.ch](http://www.fcmatran.ch) et dans le journal La Liberté du vendredi.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'un match d'une de nos équipes.

Avec nos amicales et sportives salutations

Au nom du comité  
Dacomo Jean-François  
Président  
Coach J+S  
[dacomojf@gmail.com](mailto:dacomojf@gmail.com)

# Matr' en commission



St-Nicolas

## Recherche de membres pour la commission Matr'évènements

La commission Matr'évènements a pour objectif principal de promouvoir des offres de manifestations publiques, sportives et culturelles dans notre village et dans les environs. Cette mission s'articule principalement sur deux axes :

- La mise en lumière et le soutien des animations proposées à Matran et dans les environs au travers d'un agenda culturel trimestriel permettant aux citoyens de bénéficier de réduction sur le prix des entrées
- L'organisation de manifestations populaires au sein de la commune (Matran Bouge, RFI, fenêtres de l'avent, ...).

Dans les deux cas, l'objectif est d'inviter les citoyens de notre commune à se rassembler, se rencontrer et partager des expériences festives, sportives ou culturelles.

Depuis quelques mois, cette commission ne compte plus que trois membres actifs, ce qui est relativement peu pour une telle ambition. Le Conseil communal reste toutefois convaincu que le travail

de cette commission est nécessaire pour entretenir notre cohésion sociale et l'esprit d'un village où il fait bon vivre et passer du temps ensemble.

Il invite dès lors tout citoyen qui souhaite s'investir pour porter cette ambition à se manifester par lettre adressée à l'administration communale ou par courriel à l'adresse [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch).

Simon Gabaglio, Conseiller communal



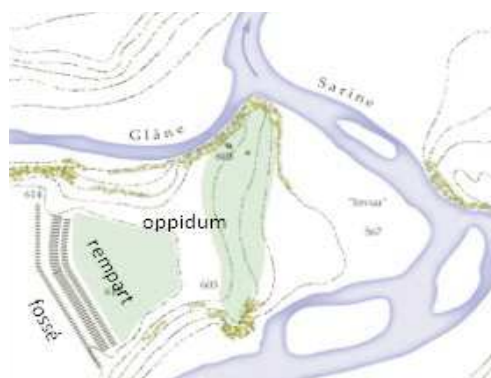
Matran Bouge

## Nous sommes entre 800 et 450 av. J.-C.

Le village de Matran, comme ceux des alentours, n'existe pas encore mais on peut imaginer la région habitée par des communautés regroupées dans des fermes vivant de l'agriculture et de l'élevage. Les moyens de communication à cette époque sont les cours d'eau et à peu de distance de notre village actuel se trouve le confluent de la Glâne et de la Sarine. C'est à cet endroit que se trouve le site exceptionnel de Châtillon-sur-Glâne,

la « ville » la plus importante dans un rayon de 250 km, lieu de passage pour le commerce de la Grèce Antique jusqu'aux bords de la Baltique.

Le bourg fortifié (oppidum) se dresse sur le promontoire sis au confluent de la Sarine et de la Glâne, un fossé et un rempart le protégeant du seul côté exposé.



## Qu'a-t-on découvert de cette époque à Matran ?

En 1984, un archéologue remarque un monticule de terre dans le champ au lieu-dit le Perru et soupçonne l'emplacement d'un tumulus. D'ailleurs, le nom du lieu signifie certainement un endroit avec beaucoup de pierres. Un tumulus est un grand amas de pierres et/ou de terre que l'on élevait au-dessus d'une sépulture au 1er Age du Fer. Des campagnes de fouilles de quelques mois ont ainsi lieu en 1990, 1991, 1992, 1993, 2006, et mettent à jour

quatre tumuli. On ne trouve pas trace d'une tombe centrale dans le tumulus 1 mais un poignard en fer avec le reste de son fourreau en bois est découvert dans le no 2. Le tumulus 4 révèle une épée en fer avec deux récipients en céramique qui servaient peut-être à des offrandes. Deux dents sont également découvertes. Le sol étant constitué de sédiments très acides explique le peu d'os ou d'objets trouvés.

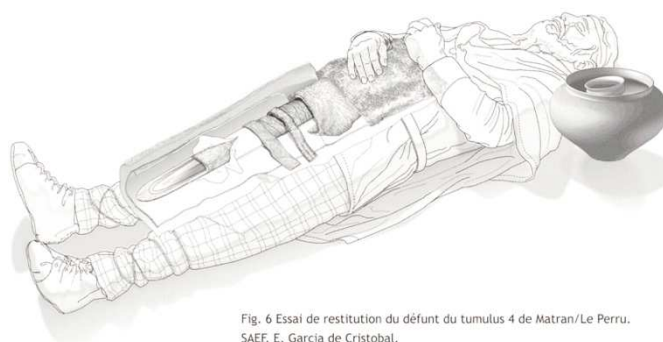


Fig. 6 Essai de restitution du défunt du tumulus 4 de Matran/Le Perru. SAEF, E. Garcia de Cristobal.



# Matran en histoire

Ce n'est que cette année, compte tenu des travaux pour l'installation du chauffage à distance, que le Service archéologique cantonal procède à une fouille du tumulus 3. Enfin seulement une petite partie est fouillée, soit un 10ème de ce grand tumulus d'environ 45 m de diamètre, la plus grande par-

tie se trouvant sous la route de la Forge et dans les propriétés voisines. Les travaux ont mis à jour des sortes de rayons de pierres qui convergent vers le centre du tumulus malheureusement inatteignable, mais vu l'envergure de celui-ci une personne prestigieuse a dû y être ensevelie.



Tumulus n°3 fouillé 2024



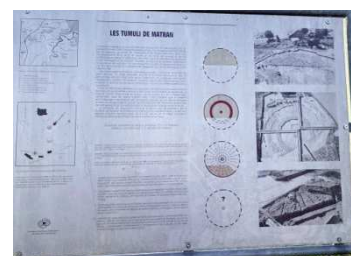
Emplacement des 4 tumuli

## Et aujourd'hui ?

Le passé ressurgit parfois lors de travaux, et comme peu d'habitants de Matran et des environs connaissent cette lointaine époque, le Service archéologique a reconstitué un tumulus et installé



un panneau explicatif à proximité du terrain de hockey sur béton. N'hésitez pas à lire les informations qui vous transporteront au Vème siècle avant J-C.



Propos recueillis auprès de M. Léonard Kramer, chef du secteur pré-protoculture du Service archéologique cantonal.

Site internet : [www.e-periodica.ch](http://www.e-periodica.ch)

Jean-Pierre Andrey

# Matr<sup>en</sup>entretien

## Entretien avec Mme Fabienne Chappuis



Vous les avez sans doute déjà croisés lors de manifestations sportives ou autres, il s'agit des Samaritains, secouristes non-professionnels qui mettent à profit leurs compétences dans diverses situations d'urgence.

### Depuis quand es-tu chez les Samaritains ?

J'ai commencé en 1991 à Fribourg, et en 1998, avec Erika Schneider, nous avons quitté la section de Fribourg pour celle de Neyruz et environs.

### Quelle est ta fonction dans ce groupement ?

De 2008 à 2023, je fus Présidente de la société. Depuis 2023, je suis toujours présente au comité mais en tant que responsable technique. De 2010 à 2022 j'ai collaboré comme monitrice.

### Combien de personnes de Matran font partie des Samaritains de Neyruz ?

Sur un groupe de 19 personnes, il y en a 8 qui viennent de Matran, ce pourcentage relativement élevé est peut-être la preuve de l'engouement que peut susciter cette société au sein de la commune de Matran.

### Combien de rencontres par année ?

Nous avons un exercice une fois par mois, ainsi que des modules de remise à niveau.

### Dans quels cas êtes-vous en poste à Matran ?

Auparavant lors du tournoi villageois de foot, lorsqu'il y a eu la fête de lutte en 2015, l'an passé lors des représentations du cirque, et enfin chaque année pour la course Mat'run.

### Est-ce que vous êtes payées ?

Aucune subvention, en revanche comme toute société, les samaritains de Neyruz et environs récoltent de l'argent avec un loto, des ventes ou autres ... Pour les postes nous recevons un petit défraiement. Il faut remarquer que certains samaritains participent uniquement aux exercices une fois par mois, pour leur propre enrichissement.

### Ce que tu aimes particulièrement ?

Aider les personnes en difficulté, l'ambiance qui est excellente dans notre section.

### Et ce qui te plaît le moins ?

Parfois, les gens pensent qu'on vient de manière bénévole, c'est quelque chose à changer dans leur esprit. Certaines manifestations doivent avoir un poste de Samaritains, tel le Giron des Jeunesses, c'est une exigence de la Préfecture. Par ailleurs, des sociétés privées et professionnelles qui ont le même rôle que les samaritains ont tendance à viser que ce qui rapporte ; certes, il n'y a pas de compétition entre nous, mais il n'en demeure pas moins que nous ne faisons pas beaucoup de bénéfices avec nos postes !

### Comment vois-tu l'avenir de cette fonction ?

Il reste toujours la difficulté de trouver des personnes, je connais même des sections qui ont dû arrêter. En ce qui concerne les monitrices, la formation est par modules répartis sur un an et demi ..., il faut être motivé pour cette tâche. Enfin, je remarque que les gestes et le matériel utilisés sont toujours plus tournés vers le professionnalisme du sauvetage bien que nous soyons non professionnels ! Les évolutions dans le domaine du sauvetage suivent celles de la médecine. Nous sommes formés par le monde médical bien évidemment et une fois par an, nous avons des exercices intersections.

Pour plus d'informations ou pour faire partie de notre association, vous pouvez consulter le site suivant : <https://www.samaritains-neyruz.ch/>.

Brigitte Bouquet

Samedi 4 mai

## Matran Bouge 2024



dès 9h : Rallye pédestre  
11h30 : Restauration  
13h30 : Animations et jeux

## Vendredi 24 mai Mat'run

Sillonnant le village de Matran, cette course d'environ 9 km pour les coureurs et 7 km pour les marcheurs, se veut accessible à tous. Elle englobe plusieurs types de terrains et surfaces, quelques vallonnements mais surtout de magnifiques paysages.

Une course pour les enfants a également lieu dès 18h00.

Renseignement sur le site officiel :  
[www.acpm.ch/mat-run](http://www.acpm.ch/mat-run).

Samedi 15 juin

## Tournoi de pétanque de la jeunesse

Si vous souhaitez y participer et passer un bon moment de convivialité, vous pouvez vous inscrire par email à l'adresse suivante : [jeunessematran@gmail.com](mailto:jeunessematran@gmail.com), ou venez simplement boire un verre en tant que spectateur.

## Dimanche 7 au au samedi 13 juillet Colonie de Matran

Comme les années précédentes, la colonie retrouvera le chalet "LANA" à Evolène pour une semaine d'aventures en Valais. Matr'an Colo se réjouit d'y participer avec toi ! Inscris-toi avec le bulletin d'inscription reçu à l'école.

1er août

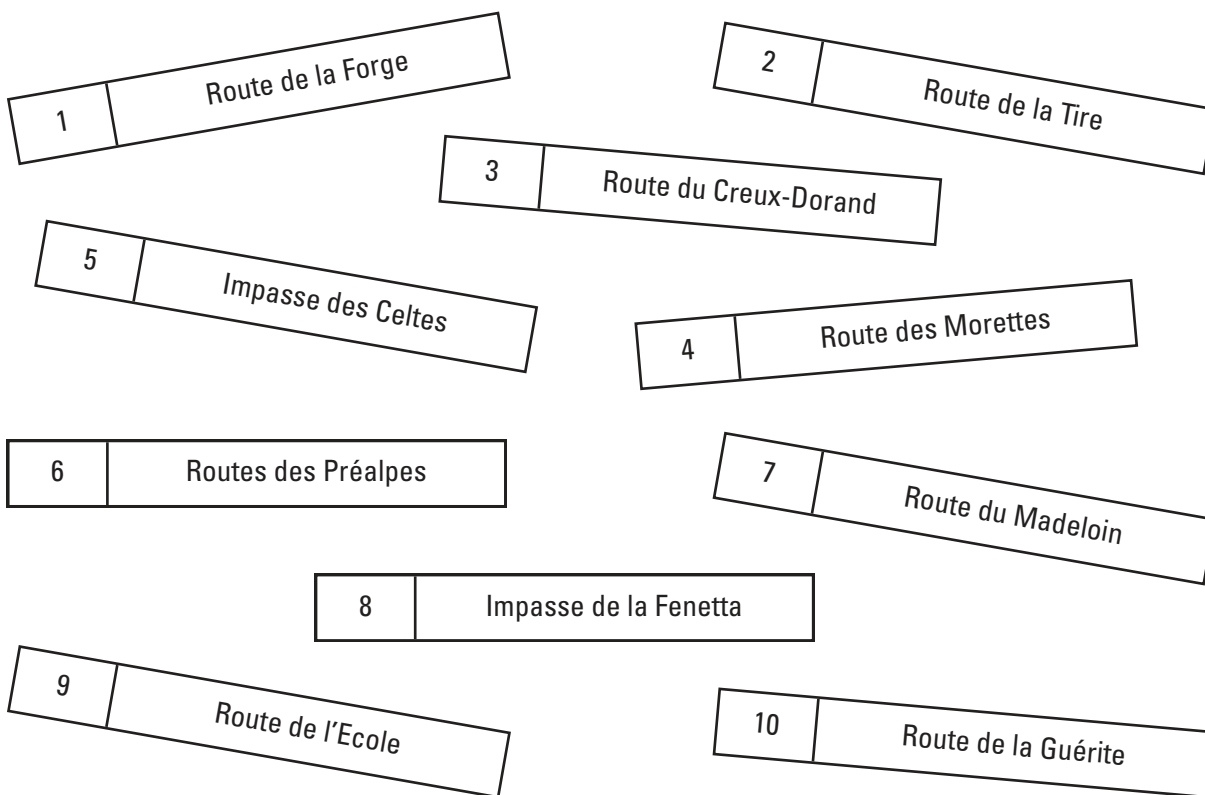
## Fête nationale à Matran

Cette année la Fête nationale aura lieu au terrain de foot à Matran pour les citoyens des communes d'Avry et Matran. Plus d'informations vous parviendront par un tout-ménage.

## CONCOURS N° 1/2024

Tous les noms de rues, routes ou impasses ci-dessous se trouvent à Matran, sauf un.

### Découvrez l'Intrus !



Envoyez ou déposez votre solution à l'administration communale - Concours Matr'en Cause - Case postale Rte de l'Ecole 6 - 1753 Matran ou par e-mail : [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch), jusqu'au 15 mai 2024.

Parmi les réponses exactes, nous tirerons au sort un(e) gagnant(e) qui recevra **CHF 50.- de récompense !**

Félicitations à Monsieur Régis Uldry qui est l'heureux lauréat du concours 3/23 parmi les 18 bonnes réponses reçues.

L'intrus est le numéro : .....

#### Mes coordonnées :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

No de Tél. : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_